

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AISNE

4 bis Avenue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-sept le 1^{er} Février à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

Membres en exercice : 33 titulaires - 12 suppléants	Résultats du vote :
Délégués présents : 30 délégués (24 titulaires - 6 suppléants)	Voix Pour : 30
Dont membres votants à voix délibérative : 30 délégués	Voix contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 16 Janvier 2017	Abstention : 0

Membres présents :

Titulaires : Mme Bonneau, Mr Fosset, Mr Stanislawski, Mme Fargette, Mr Morellon, Mr Dazard, Mr Gebka, Mr Pilière, Mr Godeau, Mr Chatelain, Mr Conversat, Mr Dussaussoy, Mme Boudoux, Mr Mathis, Mr Jacquin, Mr Petel, Mr Bandry, Mr Girardin, Mme Triconnet, Mr Trabuc, Mr Coppeaux, Mr Bereaux, Mr Lantoine, Mr Bouvry.

Suppléants : Mr Marquigny, Mr Delahaye, Mr Frex, Mr Martinet, Mr Paudière, Mme Van Landeghem.

Membres absents excusés : Mme Tétard, Mr Magnier, Mr P. Simon, Mr Lauweryns, Mr Krabal, Mme Simon, Mr Saroul, Mr Marinel.

Membres absents (titulaires et suppléants): Mr Cottez, Mr Jacquet, Mme Philippon, Mr Agron, Mr Lequeux, Mr Picavet, Mr Freudenreich.

Assistaient également à la séance : Mr Bourgeois de la Société Véolia Eau.
Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Mathis.

Objet : Rapport d'orientation budgétaire 2017

N°20170201

- Vu les dispositions de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales rendant obligatoire la tenue du débat d'orientation budgétaire, préalablement au vote du Budget de l'exercice,

- Vu les nouvelles dispositions de l'article 107 de la Loi N° 2015-991 du 07 août 2015 (Loi NOTRe) relatives à la préparation des budgets locaux,

- Vu le Décret N°2016-841 du 24 Juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire,

- Après avoir pris connaissance du rapport d'orientation budgétaire 2017, exposé par le Président,

Les membres du Comité Syndical,

- PRENNENT acte des orientations générales du budget de l'exercice 2017 ainsi que des engagements pluriannuels proposés,

- Après discussions et échanges sur le document,

- ATTESTENT de la tenue du débat d'orientation budgétaire au sein de l'assemblée pour l'exercice 2017.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20170201-20170201-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/02/2017

Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Marcel CHATELAIN

